

UFF ACTIONS FRANCE (part N)



Objectif de gestion

Le FCP a pour objectif de rechercher la performance à long terme sans référence à un indice à travers une exposition orientée au minimum à 60% sur le marché des actions françaises. L'action du gérant vise à réaliser son objectif en sélectionnant des titres dans un univers restreint grâce à un filtre extra-financier fondé sur des critères quantitatifs de Gouvernance, de Responsabilité sociale et sociétale, et de respect de l'environnement.

Profil de risque



Chiffres clés au 31/12/2024

Valeur liquidative	98.76 €	Nombre de positions	37
Actif net du fonds	154.60 M€	Taux d'investissement	99.27%

Performances du fonds et de l'indice de référence

Les performances seront affichées après une année complète, soit fin septembre 2025.

Evolution de la performance

Le graphique sera affiché après une année complète, soit fin septembre 2025.

Indicateurs de risque sur 1 an

Les indicateurs de risques seront affichés après une année complète, soit fin septembre 2025.

L'indice de référence est l'indice Bloomberg France 40 Net Return Index EUR depuis le 02/10/2023. Avant, l'indice était le CAC 40 (dividendes réinvestis). Myria AM gère le fonds depuis le 01/09/2020.

Principaux mouvements

Achats/Reforcements	Ventes/Allègements
Bnp Paribas	Renault Sa
	Schneider Electric S
	Sanofi
	Totalenergies Se
	Air Liquide Sa

10 principales positions

Valeur	Poids	Secteur d'activité
Schneider Electric S	8.20%	Industrie
Sanofi	6.81%	Santé
Totalenergies Se	6.50%	Energie
Air Liquide Sa	5.48%	Matériaux
Airbus Se	5.42%	Industrie
Hermes International	4.98%	Consommation discrétionnaire
Christian Dior Se	4.81%	Consommation discrétionnaire
Lvmh Moet Hennessy L	4.81%	Consommation discrétionnaire
L'Oreal	4.81%	Consommation de base
Axa Sa	4.65%	Finance
Total	56.46%	

Principales contributions

Contributions à la hausse	Contributions à la baisse
Hermes International 0.34%	Safran Sa -0.19%
Christian Dior Se 0.33%	Air Liquide Sa -0.09%
Axa Sa 0.24%	Schneider Electric S -0.07%
Lvmh Moet Hennessy 0.23%	Totalenergies Se -0.05%
Bnp Paribas 0.22%	Uff Privilege (Part) -0.02%
Total 1.37%	Total -0.41%

Caractéristiques du fonds

Code ISIN :	FR001400OYM5	Fréquence de valorisation :	Quotidienne
Société de gestion :	Myria AM	Durée de placement recommandée :	5 ans
Date de création :	02/09/2024	Droit d'entrée (max) :	0.00%
Eligibilité PEA :	Non	Frais de gestion direct :	2.10%
Centralisation :	14:30	Frais de gestion indirect (max) :	Non significatif
Classification SFDR	Article 8		
Commission de surperformance :			15% TTC de la performance nette de frais supérieure à celle de l'indice de référence

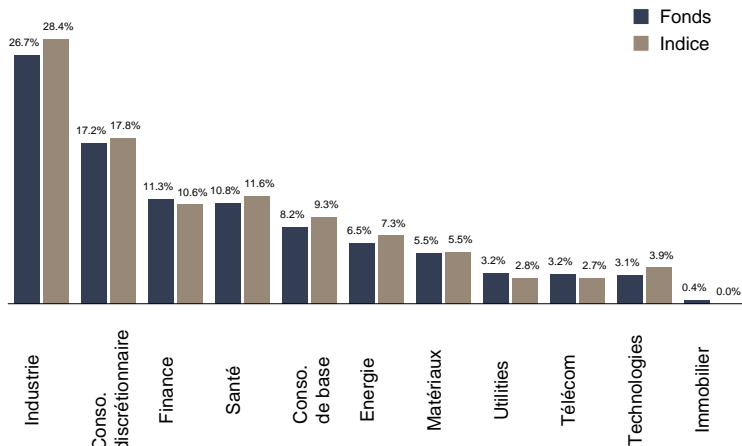
Gérant financier



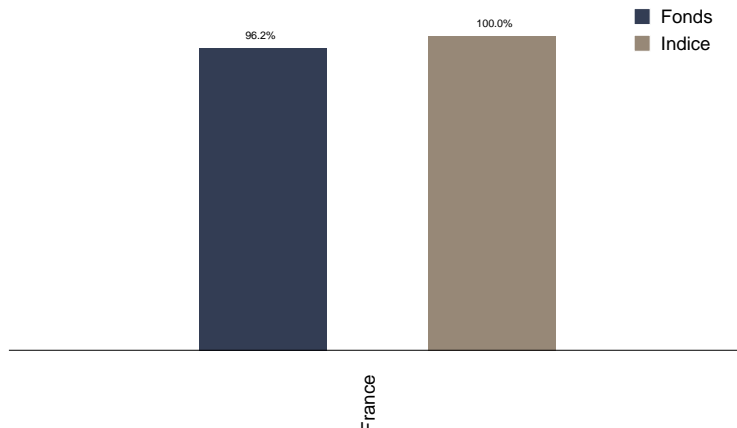
Le présent document n'a été élaboré qu'à titre d'information et a pour but d'aborder de manière simplifiée les principales caractéristiques du fonds, il ne saurait donc constituer une recommandation, un conseil en investissement, ou une offre d'achat. L'OPC est investi sur les marchés financiers. Il présente un risque de perte en capital. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. Préalablement à toute souscription et pour plus d'information sur les risques et les frais, il convient de se reporter aux prospectus, DIC et autres informations réglementaires accessibles sur notre site www.myria-am.com ou gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion : Myria Asset Management, SGP agréée par l'AMF sous le N°GP-14000039, 70, avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes.



Répartition par secteurs de la poche actions



Répartition par pays



Historique des performances

Les performances historiques seront affichées après une année complète, soit fin septembre 2025.

Les performances sont calculées nettes de frais de gestion. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Commentaire de gestion

Décembre 2024 a été un mois sans grande tendance sur les marchés actions, qui ont pu sereinement digérer leurs excès de novembre, tandis que les produits de taux ont souvent corrigé à l'exception notable du haut rendement européen.

Sur le plan financier, on ne peut pas dire que les événements marquants de la fin d'année aient eu la moindre incidence sur l'humeur des marchés actions ou obligataires. Le changement de gouvernement français s'est même traduit par une réduction symbolique de l'écart de taux entre la France et l'Allemagne ! Seul le discours un peu musclé de Jerome Powell, qui a fait chuter les anticipations des taux en 2025, a pu enrayer quelques jours la progression du Nasdaq. Et ce même si, à l'instar de son homologue européenne six jours plus tôt, la Réserve fédérale américaine a baissé son principal taux directeur de 25 points de base lors du FOMC du 18 décembre.

Dans ce contexte, 2024 s'achève sur des performances mensuelles contrastées, mais sur des progressions annuelles robustes. En Europe, le CAC 40 progresse ainsi en décembre de 2%, tout comme l'Eurostoxx 50, mais le Stoxx 600 baisse quant à lui de 0,6%, pâtissant de la faiblesse des marchés britannique et suisse. Aux Etats-Unis, le S&P500 corrige de plus de 2% sur le mois, tandis que le Nasdaq, largement pondéré en valeurs technologiques, s'apprécie encore de 0,5%. Sur l'année, on constatera à nouveau une surperformance des marchés américains, en hausse de 25 à 30%, alors que le CAC40 fait du surplace et que le DAX allemand affiche un gain proche de 20%.

Un mois sans grande tendance mais avec un secteur qui se détache néanmoins. Les banques viennent en effet à nouveau confirmer leur tendance annuelle avec un indice en zone euro en hausse de près de 5% sur le mois et de plus de 30% sur l'année. Nous avons d'ailleurs renforcé notre position sur BNP en début de mois alors que le titre affiche une performance décevante sur l'année, probablement en grande partie due à l'instabilité politique en France depuis l'été. A l'inverse, nous avons pris des bénéfices sur Renault en cours de mois. Le constructeur français fait en effet exception cette année affichant une performance de plus de 32% alors que le secteur est en baisse de près de 7% au niveau européen sur l'année 2024.

Le présent document n'a été élaboré qu'à titre d'information et a pour but d'aborder de manière simplifiée les principales caractéristiques du fonds, il ne saurait donc constituer une recommandation, un conseil en investissement, ou une offre d'achat. L'OPC est investi sur les marchés financiers. Il présente un risque de perte en capital. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. Préalablement à toute souscription et pour plus d'information sur les risques et les frais, il convient de se reporter aux prospectus, DIC et autres informations réglementaires accessibles sur notre site www.myria-am.com ou gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion : Myria Asset Management, SGP agréée par l'AMF sous le N°GP-14000039, 70, avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes.

Informations relatives aux performances passées

L'information relative aux performances passées ne pourra être affichée qu'après le terme d'une année civile complète, soit fin 2025.

Le présent document n'a été élaboré qu'à titre d'information et a pour but d'aborder de manière simplifiée les principales caractéristiques du fonds, il ne saurait donc constituer une recommandation, un conseil en investissement, ou une offre d'achat. L'OPC est investi sur les marchés financiers. Il présente un risque de perte en capital. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. Préalablement à toute souscription et pour plus d'information sur les risques et les frais, il convient de se reporter aux prospectus, DIC et autres informations réglementaires accessibles sur notre site www.myria-am.com ou gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion : Myria Asset Management, SGP agréée par l'AMF sous le N°GP-14000039, 70, avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes.



Ce rapport présente une série de résultats relatifs aux caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) du fonds. Ces dimensions sont analysées selon les critères suivants :

3 piliers	17 critères dont :
Environnement	Emissions de gaz à effet de serre, scope 1, 2 et 3
	Part d'énergie renouvelable
	Gestion de l'eau
	Emissions de déchets et déchets dangereux
Social	Politique de biodiversité
	Taux de rotation des employés
	Formation des collaborateurs
	Pourcentage de femmes dirigeantes
Gouvernance	Politique ESG publiques
	Gestion des risques sociaux
	Suivi quantitatif de l'écart de rémunération
	Indépendance du conseil d'administration
	Rémunération liée aux objectifs ESG
	Pourcentage de femmes au conseil d'administration

INDICATEURS

Les informations sur chaque critère sont issues des rapports annuels des sociétés. Les critères sont normalisés pour pouvoir être comparés entre eux. La note globale résulte de l'équipondération par pilier de l'ensemble de ces critères.

APPROCHE ESG : Approche Best in Class

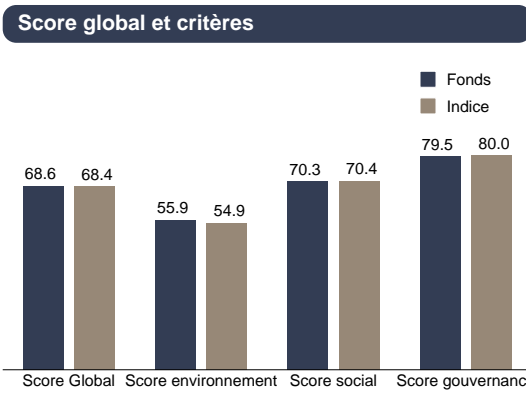
Cette approche n'exclut aucun secteur a priori mais conserve les meilleurs acteurs de chaque secteur dans l'univers. Pour être éligible à l'investissement, une société doit figurer parmi les 80% les mieux notées de chaque secteur (11 secteurs identifiés). Dans la limite de 10% de l'actif net, des investissements non notés ou ne satisfaisant pas au critère sectoriel précédent sont possibles, sous réserve d'étude motivée du gérant et validée en comité ESG interne.

INDICE DE REFERENCE

Bloomberg France 40 Net Return Index EUR

Score ESG

	Score	Couverture
Fonds	68.6	96.86%
Indice	68.4	100.00%



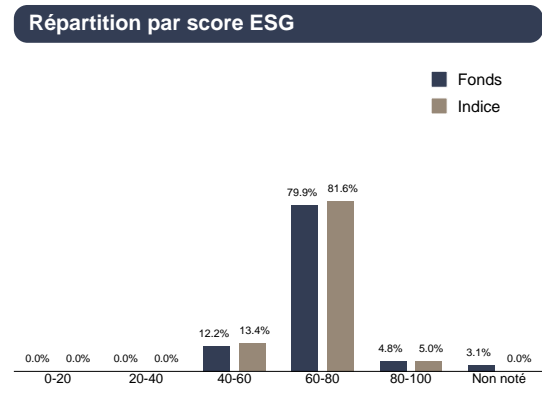
Top 10 émetteurs : score ESG

Nom	Poids	Score ESG
L'Oreal	4.84%	81
Hermes International	5.02%	78
Schneider Electric S	8.26%	77
Capgemini Se	1.51%	77
Airbus Se	5.46%	75
Pernod Ricard Sa	1.15%	74
Thales Sa	0.85%	74
Kering	0.52%	72
Bnp Paribas	4.17%	71
Legrand Sa	0.88%	71
Total	32.66%	

Intensité carbone

(en tonnes par million d'euros de revenus)

31/12/2024	Fonds	Indice	Relatif
Total	1246	1282	-36



Top 10 émetteurs : intensité carbone

Nom	Poids	CO2 émis (t / CA M€)
Airbus Se	5.46%	6644
Michelin	1.33%	5172
Safran Sa	4.21%	2598
Totalenergies Se	6.55%	2412
Air Liquide Sa	5.52%	2190
Cie De Saint Gobain	2.38%	2139
Engie	1.88%	2111
Credit Agricole Sa	1.14%	2046
Schneider Electric S	8.26%	1712
Veolia Environnement	1.39%	1401
Total	38.11%	

Exemple de critères d'indicateurs d'impact

	Valeur	Couverture
Environnement	Pourcentage moyen d'énergie renouvelable consommée	40.14% / 96.86%
Social	Pourcentage moyen de femmes cadres	25.21% / 96.86%
Gouvernance	Pourcentage moyen d'indépendance du conseil d'administration	59.49% / 96.86%

Couverture par un score ESG

Score ESG Global : Ce score est la somme équipondérée des critères sélectionnés. Pour les secteurs de la finance, télécommunications, technologie et immobilier, on supprime les critères d'utilisation de déchets dangereux, rejet des déchets et utilisation de l'eau qui sont non pertinents. Pour les autres secteurs, on conserve les 17 critères. La note finale est comprise entre 0 et 100.

Score Environnement : Ce score est la somme des critères équipondérés correspondants au pilier Environnement. Il est compris entre 0 et 100.

Score Social : Ce score est la somme des critères correspondants au pilier Social. Il est compris entre 0 et 100.

Score Gouvernance : Ce score est la somme des critères équipondérés correspondants au pilier Gouvernance. Il est compris entre 0 et 100.

Intensité carbone

Ce chiffre représente le total des émissions carbone engendrées par les entreprises détenues dans le portefeuille (exprimées en tonnes d'équivalent CO2), par million d'euros de chiffre d'affaires. Pour calculer les émissions carbone de l'entreprise nous utilisons les émissions du Scope 1 (émissions de gaz à effet de serre directement liées à la fabrication du produit), du Scope 2 (émissions de gaz à effet de serre indirectes liées aux consommations d'énergie nécessaires à la fabrication du produit) et du Scope 3 (autres émissions de gaz à effet de serre qui ne sont pas liées directement à la fabrication du produit, mais à d'autres étapes du cycle de vie du produit (approvisionnement, transport, utilisation, fin de vie...). Ainsi, pour chaque million d'euros de chiffre d'affaires, les entreprises du portefeuille émettent X tonnes d'équivalent CO2.

Le présent document n'a été élaboré qu'à titre d'information et a pour but d'aborder de manière simplifiée les principales caractéristiques du fonds, il ne saurait donc constituer une recommandation, un conseil en investissement, ou une offre d'achat. L'OPC est investi sur les marchés financiers. Il présente un risque de perte en capital. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. Préalablement à toute souscription et pour plus d'information sur les risques et les frais, il convient de se reporter aux prospectus, DIC et autres informations réglementaires accessibles sur notre site www.myria-am.com ou gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion : Myria Asset Management, SGP agréée par l'AMF sous le N°GP-14000039, 70, avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes.